

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 4

■ Éclairage

Olivia Dufour

**Conférence des bâtonniers :
une assemblée générale statutaire
sous le signe de la révolte**

DOCTRINE

Page 7

■ Droit fiscal

Patrice Battistini

**Tour d'horizon des nouvelles règles
fiscales immobilières**

CULTURE

Page 18

■ Pérégrinations

Laurence de Vivienne

**Gréoux-les-Bains, entre bain d'argile
et cuisine santé-nature**

Page 20

■ Bibliophilie

Bertrand Galimard Flavigny

Pompidou, mieux qu'un fin lettré

ACTUALITÉ Éclairage



Conférence des bâtonniers : une assemblée générale statutaire sous le signe de la révolte ^{151SO}

Olivia DUFOUR

La Conférence des bâtonniers a tenu son assemblée générale statutaire le 31 janvier dernier. Sur fond de colère contre la réforme des retraites, la présidente Hélène Fontaine avait prié la ministre de ne pas venir. Une première !

Il y a des rituels qui semblent immuables. Ainsi en est-il par exemple de l'assemblée générale statutaire de la Conférence des bâtonniers. Elle a lieu chaque année le dernier vendredi du mois de janvier, depuis toujours dans le même hôtel situé rue de Castiglione à Paris. Il a changé de nom, l'Intercontinental est devenu le Westin. C'est la seule modification notable intervenue lors des deux dernières décennies. Dans la grande salle de conférence, les gardes des Sceaux se sont succédés, réussissant plus ou moins bien l'exercice consistant à convaincre plus d'une centaine de bâtonniers des mérites de leur politique. La salle est chahuteuse, indocile, elle peut même parfois être ouvertement contestataire. Chaque année, en fin de matinée, le président de la Conférence prononce une allocution dans laquelle il aborde tout à la fois les attentes de fond de

la profession et les inquiétudes d'actualité. Ensuite, le ministre lui répond. Tous les gardes des Sceaux se sont frottés à l'exercice. En 2018, Nicole Belloubet n'avait pas pu venir le vendredi mais pour compenser elle avait accepté de participer le lendemain samedi à une table ronde sur la réforme de la justice. Dans l'histoire récente, outre son absence en 2018, on ne relève que deux précédents. En 1990, Pierre Arpaillange, a fait faux bond au dernier moment. Il faut dire que le climat entre le ministre et la profession était tendu. Depuis des mois les barreaux faisaient la grève de l'aide légale. Par ailleurs, la fusion avec les conseils juridiques ne plaisait pas à tout le monde. Le ministre aurait préféré échapper à la colère des bâtonniers. En 2015, c'est Christiane Taubira qui déclare forfait : elle doit se rendre en Lettonie pour un conseil des ministres européens.

KIOSQUE
Lextenso

Votre revue OFFERTE
sur tous vos écrans

Suite en p. 4

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces-pa@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonces-gp@lextenso.fr
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces-qj@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com


la loi

annonces-jll@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 42 34 52 34